



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

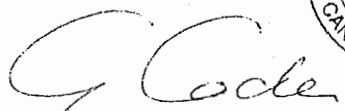
**le Conseil municipal de la commune de Genthod
est convoqué pour
le mardi 8 février 2022 à 20h30
salle du Conseil municipal (37, rue du Village)**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 7 décembre 2021
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Rapports des commissions Social et Naturalisations, Culture, Sports et Loisirs, Bâtiments et Travaux Publics, sur l'année 2021
5. Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 100'000.- pour l'exposition Open House (délibération)
6. Crédit de réalisation de CHF 650'000.- pour la réfection de la chaussée et la création de collecteurs à la route de Valavran et la création d'un trottoir au chemin de la Gandole (délibération)
7. Crédit de réalisation de CHF 52'000 pour la création d'une fontaine au Mail Lullin (délibération)
8. Acquisition pour CHF 1'250'000.- de la parcelle N° 1968 de 857 m2, sise au 10, route de Rennex (délibération)
9. Propositions de la Mairie
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers
12. Huis clos (naturalisations)

En raison des mesures sanitaires, l'accueil du public présent sera limité en nombre.
Les personnes présentes seront invitées à laisser leurs coordonnées à l'entrée et à porter un masque à l'intérieur de la salle.

Genthod, le 28 janvier 2022


Geneviève Cadei-Millot
Présidente du Conseil municipal

